



Groupement romand des exploitants
de stations d'épuration des eaux
www.grese.ch

Procès-verbal de l'Assemblée générale du GRESE du 12 novembre 2015 au Châble (Bagnes)

L'Assemblée générale est ouverte par M. Philippe Koller, Président du GRESE à 10h19 à l'Espace Saint-Marc au Châble, en présence de 80 participants ainsi que de celle des personnalités suivantes :

M. Marc Bernard, Chef de section de la protection des eaux du canton du Valais
M. Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes
M. Luca Rossi, Président de la section romande du VSA
Mme Güner Sengul, Présidente de l'ARPEA
M. Frédéric Chollet, Président d'honneur du GRESE
M. Jean Rebeaud, Doyen du GRESE

Se sont excusés :

M. Jacques Melly, Conseiller d'Etat et Président du Conseil d'Etat du canton du Valais,
M. Philippe Vioget, Président du FES,
M. Alain Wyss, directeur ad intérim de la Direction Générale de l'Eau du canton de Genève,
M. Fadi Kadri, chef du service d'assainissement de la ville Lausanne,
MM. Christian Zumkeller et Jérôme Chazel, membres du Comité.

Ainsi que les membres suivants :

Olivier Narbel (retraité, ancien directeur de l'ERM, STEP de Morges), Roger SIFFERT (retraité, STEP de Gland), Jean-Pierre Dumusc (STEP de Rennaz), Guillermo Grunauer (STEP de Vidy), Pierre-Yves Martin (STEP de la Châtellenie de Thielle), Rémy Clerc (STEP de Ollon), Pascal Dormond (STEP de Ollon), Cédric Henry (STEP de Pully), Christian Monnard (STEP de Pully), Jacques Lambercy (STEP de Echallens), Alain Mayor (STEP de Echallens), Jean-Paul Dupuis (STEP de Orbe), Claude Parnigoni (STEP de Villette), Patrick Chezeaux (STEP de Vidy), Hervé Morel (STEP de Vionnaz), Georges Grandgirard (STEP de Bussy) et Vincent Frutiger (STEP de Givaudan à Genève).

Préambule par notre Président :

Monsieur le Président de la commune de Bagnes, Monsieur le chef de la section Protection des Eaux du canton du Valais, Madame la Présidente de l'ARPEA, Monsieur le Président du VSA romand, le Comité d'organisation de cette journée, chers membres, chers collègues, Mesdames, Messieurs, Bonjour !

J'ai le énorme plaisir et le grand honneur d'ouvrir en ce jeudi 12 novembre 2015, la quarante-quatrième assemblée générale statutaire du GRESE en cet espace Saint-Marc dans cette splendide localité du Châble, chef-lieu de la commune de Bagnes dans ce beau canton du Valais que j'apprécie tout particulièrement et dans lequel je viens souvent passer mes vacances ! Le calendrier des assemblées générales a fait que celle-ci se déroule en Valais l'année du bicentenaire de l'entrée du canton dans la Confédération : cela ne fait qu'ajouter à l'honneur que vous nous faites, chers amis valaisans, de nous accueillir chez vous !

Pour ceux qui ne le savent pas et j'en faisais partie, la commune de Bagnes est la troisième plus grande commune de Suisse avec une superficie de 296 km², ce qui correspond à une étendue comparable à celle du canton de Schaffhouse et plus grande que celle de Genève, le canton que je représente au GRESE ! Sur ces 296 km², près de la moitié est constitué de réserves naturelles ! L'agriculture de montagne en occupe 15% et les habitations 1.7% ! Bagnes est donc une grande commune et aussi une commune avec un dénivelé vertigineux, puisque elle s'étage entre 790 m et 4314 m qui est l'altitude du Grand-Combin ! Sans entrer dans les détails d'une chronologie riche, je vous dirai que les premières traces humaines dans la commune remontent à 3'900 avant Jésus-Christ. À l'époque romaine, un certain Bannius B a n n i u s possédait des propriétés sans doute dans la région du Châble. Comme vous l'avez compris, il a donné son nom à la vallée. Durant le Moyen-âge, la région change plusieurs fois de maîtres entre le comté de Savoie et l'Abbaye de Saint-Maurice. En 1798, Napoléon instaure la République helvétique comprenant le Valais et donc Bagnes et en 1815, le canton entre dans la Confédération ! En tant qu'exploitant de STEP, je note qu'en 1856, une grave épidémie de fièvre typhoïde sévit dans la vallée causant une grande mortalité parmi les habitants de Bagnes et de Villette, notamment ! Ces événements fréquents en Suisse et en Europe à cette époque ont eu comme conséquence une prise de conscience de la nécessité d'améliorer l'état sanitaire en gérant l'évacuation des eaux usées, démarche à l'origine des réseaux et ouvrages performants que nous connaissons actuellement ! J'y reviendrais ! Entre 1951 et 1958 a lieu la construction du barrage de Mauvoisin, important ouvrage hydraulique alpin. Les services industriels de Bagnes sont créés en 1959. Ce dernier point me permet de faire une transition fort appropriée pour remercier notre ami Pierre-André Gard, responsable ad intérim de la STEP de Bagnes et gestionnaire de projet dans le service eaux & énergies au sein des services industriels de Bagnes justement et Patrice Berguerand, heureux retraité de l'épuration ainsi que leur équipe qui ont organisé avec enthousiasme et engagement cette belle journée ! Ils méritent vos chaleureux applaudissements !

Je salue notamment la présence M. Eloi Rossier, Président de la commune de Bagnes, de M. Marc Bernard, chef de la section protection des eaux du service de la protection de l'environnement du canton du Valais. Nous ont également fait l'honneur de leur présence : Madame Güner Sengul Juranville, Présidente de l'ARPEA, Monsieur Luca Rossi, Président du VSA romand, Monsieur Frédéric Chollet, notre Président d'honneur ainsi que notre très apprécié doyen Monsieur Jean Rebeaud !

1. Nomination des scrutateurs

Merci à MM. Pierre-André Gard et Jean-Claude Girard qui acceptent d'assurer cette tâche.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 novembre 2014 à Delémont est accepté avec les remerciements à son auteur M. J.-L. Faillettaz, qui officiait pour la dernière fois comme secrétaire et qui dès lors profite d'une retraite bien méritée.

3. Admissions Et démissions par M. Marcel Pürro

Marcel Pürro débute son rapport en nous communiquant que cette année, nous devons déplorer les décès de Messieurs Jean Kropfli et Patrice Verdon.
En espérant n'avoir omis personne, il nous prie de nous lever et d'observer un instant de silence en leur mémoire.

Au chapitre des admissions : Les personnes suivantes ont demandé leur admission au GRESE, et si ils sont présents, il leur est demandé de se lever à l'appel de leur nom :

Waeber	Stéphane
Bovet	Thierry
Ruffieux	Cédric
D'Alessio	Alain
Arnold	Ambros
Rod	Daniel
Darbellay	Eric
Grunauer	Guillermo
Brissi	Christophe
Mendez	Sébastien
Cheseaux	Julien
Duc	Alain
Cante	Jean-Philippe
Taverney	Stéphane
Oppliger	Nicolas
Egger	Frédéric
Riond	Christophe
Pieren	Michel
Célériez	Jean-Philippe
Putallaz	Samuel
Wyss	Grégoire
Escobar	Didier
Dedual	Claude
Guggisberg	Frédéric

Marcel Pürro demande s'il y a des personnes qui s'opposent à l'adhésion d'une ou de plusieurs de ces personnes ?

Aucune opposition n'a été formulée de la part de l'assemblée, ces nouveaux membres sont élus par acclamation.

Au chapitre des démissions : Les personnes suivantes ont fait part de leur démission du GRESE, ce sont Messieurs :

Echelberger	Pierre
Koetschet	Jean-François
Reymond	Ralph
Luisier	Christophe
Müller	Patrick
Perrier	Damien
Murdter	François
Constantin	Guillaume
Moret	Ludovic

L'assemblée a pris acte de ces démissions.

Le cercle des retraités accueille 6 nouveaux membres, il s'agit de Messieurs :

Badoux	Jean-Claude
Bron	Eric
Peiry	Robert
Maillefer	Pierre-André
Duvoisin	Jean-Michel
Barraud	Eric

Le GRESE compte à ce jour 361 membres dont 271 membres actifs et 90 retraités soit le 33% des membres actifs.

4. Rapport du Président M. Philippe Koller

Chers membres,

Pour la troisième fois, j'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter mon rapport annuel ! Au bilan de l'année écoulée, nous avons à nouveau beaucoup de faits et de éléments réjouissants à vous présenter ! Comme vous le verrez, les indicateurs de tendance continuent à être positifs.

D'une manière synthétique, le travail de votre Comité durant l'année 2015 nous a permis de vous proposer deux journées techniques, la première consacrée à l'acquisition et au traitement de données dans les STEP. La seconde s'est déroulée à la STEP de Thunersee, où nous avons pu nous rendre compte de ce que représente une station modèle dans le domaine des économies d'énergie. Nous avons aussi fait paraître deux éditions de notre journal et fait vivre notre site internet. Nos trois délégués au sein du FES ont travaillé pour la formation des exploitants de STEP. Finalement, la commission PEDAGOSTEP a produit et distribué un grand nombre de plaquettes pédagogiques !

Dans le but de coordonner nos différentes activités, nous nous sommes réunis 7 fois depuis la dernière assemblée générale avec un taux de participation de 80 %, ce qui est à souligner et qui montre l'engagement des membres de votre Comité ! (Photos de séance) Nos rencontres qui se déroulent à la STEP d'Yverdon, où nous sommes les hôtes de Marcel Pürro que je remercie de nous accueillir en ses locaux, Yverdon, ville qui n'est pas très éloignée du centre géographique de la Suisse romande, rendant ainsi le plus équitable possible les déplacements de chacun des membres ! Les échanges et le contenu de nos séances sont consignés de manière très méticuleuse, exhaustive et précise par notre nouveau secrétaire qui déborde d'enthousiasme et de dynamisme, notre ami Tony !

➤ **(Evolution du nombre de membres et finances)** Observons maintenant l'évolution des indicateurs des membres et des finances, si vous le voulez bien ! À l'heure actuelle, le GRESE est fort de 361 membres comparativement à 347 l'an dernier, soit une différence nette de 14 membres incluant les départs et les arrivées, ce qui constitue une progression de 4 %, quasi-identique à 2014. Le ratio des retraités par rapport aux actifs est stable avec une proportion de 25 %. Sur les 43 années d'existence du GRESE, nous pouvons constater une augmentation assez régulière du nombre de membres, comme je vous l'ai montré lors la dernière assemblée générale. Ce phénomène se poursuit donc encore, malgré le fait que le nombre d'exploitants de STEP total en Romandie, lui doit vraisemblablement stagner voire régresser. Cela signifie qu'il y a encore des exploitants de STEP qui ne sont pas membres du GRESE dont le nombre est difficile à évaluer.

Comme le nombre de membres continue de croître et que les nouveaux adhérents proviennent du réservoir des non-membres qui est stable, cela signifie à mes yeux que nous continuons à être attractifs, ce qui est fort réjouissant et ce qui constitue un indicateur de bonne santé ! L'introduction de la nouvelle loi sur la protection de l'eau en 2016 va favoriser la rationalisation des réseaux d'assainissement avec comme conséquence une diminution du nombre de STEP, drastique par exemple dans le canton de Vaud. Qui dit moins de STEP, dit moins d'exploitants ! Nous verrons donc dans quelque temps la courbe du nombre de nos membres inverser sa tendance ! Lors de nos manifestations, journées techniques et assemblée générale, nous arrivons à mobiliser au plus jusqu'à 80 membres environ, soit environ un quart de l'effectif seulement ! J'imagine parfois que l'on puisse rassembler toute la communauté du GRESE en même temps ! Cela équivaldrait à 36 rangées de 10 personnes, 4 cars et demi de 80 places, 4 wagons CFF ou un Airbus A340-600 ! Il est bien sûr que cela ne se réalisera certainement jamais ! Concernant l'indicateur financier, je constate qu'il est également positif avec un solde de liquidités s'élevant à 79'283 CHF au 30 juin 2015 contre 74'488 CHF lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 %. Comme vous le savez, l'objectif du GRESE n'est pas de faire croître un capital, puisqu'il s'agit d'un groupement à but non lucratif. Si nous analysons l'évolution financière des 7 dernières années, nous constatons que nos avoirs se maintiennent dans une fourchette comprise entre 70'000 et 80'000 CHF sauf en 2012, année du quarantième anniversaire, où nous avons effectué de grosses dépenses, principalement dans le cadre de notre stand à AQUAPRO GAZ où nous étions l'invité d'honneur ! Cette stabilité est révélatrice et montre que nous ne thésaurisons pas, ce qui contreviendrait à nos fondamentaux, mais que nous investissons dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée. L'exemple marquant de cette année est le soutien financier que nous avons apporté à la plaquette PEDAGOSTEP, afin d'en réduire son coût d'acquisition par nos membres ! Maintenant, me direz-vous pourquoi maintenir un capital de cette ampleur au fil des ans ? À mes yeux, il s'agit d'un fonds de réserve qui nous permet de pourvoir à des dépenses ponctuelles plus conséquentes comme celles occasionnées lors du quarantième anniversaire ! Il est vrai que ce montant n'a pas été décidé ou fixé, mais il représente un peu le résultat implicite de notre gestion des finances du GRESE. Il est utile de rappeler que nos sources de revenus sont nos cotisations, nos annonceurs à la fois dans le journal et sur notre site, nos contributeurs que sont les cantons et la Confédération, nos donateurs, etc. La cotisation de membre s'élève à 25 CHF et elle n'a pas varié depuis fort longtemps. Les cantons et la Confédération nous versent chacun 200.- par an et ce montant n'a pas changé ces dernières années. Quant à nos annonceurs, nous constatons que leur nombre ne cesse de croître aussi bien sur notre site internet que dans notre journal et ceci malgré une hausse du montant de l'annonce en 2012 ! Et c'est encore le cas cette année et pour moi cela constitue un indicateur précieux de l'image de sérieux et de fiabilité que nous véhiculons aussi à l'extérieur du GRESE ! C'est le résultat patent et concret du travail admirable des membres de notre Comité actifs dans notre journal et sur notre site internet et je voudrais leur rendre hommage aujourd'hui en les remerciant bien sincèrement pour le travail d'excellence qu'ils accomplissent dans la constance chaque année ! Un grand bravo et un grand merci à Yves, Patrice et Jérôme de l'équipe rédactionnelle et à Yves notre webmaster ! Ils méritent vos acclamations ! Nous avons parlé des sources et concernant les dépenses, elles englobent les frais des journées techniques, les jetons de présence des membres du Comité, les frais d'impression du journal, etc. Pour résumer, depuis plusieurs années nous fonctionnons de manière stable dans un ruban de 70 à 80 kCHF et l'accroissement de nos revenus par les annonces nous permettent de rétablir rapidement cet équilibre après une année dépensière comme ce fut le cas en 2012 !

- **(Journées techniques)** L'argent n'est qu'un moyen et notre rôle n'est pas de l'amasser, mais de l'utiliser pour assumer notre mission qui est de vous informer et de vous former quant à l'évolution des techniques et des savoirs et expériences liés à notre métier. C'est ce que nous faisons notamment en organisant deux journées techniques par année. En 2015, nous vous avons proposé deux sujets fort intéressants, l'acquisition et le traitement des données dans les STEP, sujet abordé pour la première fois au sein du GRESE à ma connaissance et les économies d'énergie, sujet d'une brûlante actualité considérant notamment le programme d'aide financière initié par INFRAWATT l'année dernière. La première journée a été organisée brillamment par Stéphane et la seconde d'une main de maître par notre nouveau responsable de journées techniques, ce qui est d'autant plus louable et méritoire qu'il s'agissait là d'une première, puisque Denis a rejoint le Comité lors de la dernière assemblée générale ! Accompagnés de vos acclamations, je vous dis Merci beaucoup en majuscule à tous les deux ! Stéphane et Denis vous en diront plus dans leurs rapports dans quelques instants !
- **(Site internet)** Venons-en maintenant à notre site internet. C'est à la fois une vitrine sur le monde et sur notre monde professionnel en particulier ainsi qu'un formidable moyen d'échange d'informations ! Je pense que vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser notre site pour prendre connaissance des présentations des journées techniques auxquelles vous n'avez pas pu participer, par exemple ou pour vous renseigner sur notre agenda ou pour tout autre raison ! En parlant de vitrine sur notre monde professionnel, je constate que le nombre de annonceurs a augmenté l'an dernier, montrant ainsi le niveau d'attractivité atteint par notre site auprès des entreprises spécialisées. Je ne vous en dirai pas plus concernant notre site, car j'ai promis à Yves de ne pas trop empiéter sur son domaine, afin de lui laisser de la matière pour son rapport, contrairement à ce que j'avais fait l'an dernier où je me étais un peu, bien qu'involontairement substitué à lui ! Je te prie de m'en excuser mon cher Yves ! Par contre, et là je ne me retiens pas pour te féliciter et te remercier bien vivement pour le travail que tu accomplis avec professionnalisme et engagement dans la gestion de notre site !
- **(La plaquette PEDAGOSTEP)** Ceux qui étaient présents à notre assemblée générale 2015 qui s'est déroulée à Delémont se souviennent, nos deux Yves vous ont présenté le projet de plaquettes pédagogiques destinées aux visiteurs de nos STEP et plus particulièrement aux classes. Une année après nous pouvons dire que c'est d'ores et déjà un grand succès avec 6050 plaquettes imprimées pour 8 STEP ! Je laisserai le soin à mes deux collègues de vous en parler plus longuement au point 12 de notre ordre du jour.
- **(Le FES)** Notre groupement à travers notre Comité a pour mission de défendre les intérêts de notre profession et à informer et à assurer une sorte de formation continue par les journées techniques, notre journal et notre site internet. Notre association est également active dans la formation de base de l'exploitant en déléguant trois membres de notre Comité au sein du FES. En 2015, un nouveau cycle de trois ans a commencé avec un travail d'organisation administratifs et techniques des cours conséquent et je voudrais une fois encore rendre hommage à nos trois collègues Christian, Dominique et Charly pour leur investissement dans cette noble tâche et les en remercier bien chaleureusement ! Ils méritent vos applaudissements vifs et nourris !
- **(Loi protection de l'eau)** Comme vous le savez, nos activités sont régies et cadrées par une loi, la loi sur la protection des eaux ou LEaux. Apparue pour la première fois en 1956 suite à l'article constitutionnel voté par le peuple suisse en décembre 1953, la LEaux a été modifiée en 1991 pour accroître la qualité globale des cours d'eau et le sera à nouveau en 2016 avec l'introduction du traitement des composés traces organiques ou micropolluants. Nous nous trouvons donc devant une étape qui aura des conséquences plus ou moins importantes pour chacun d'entre nous !

En effet dans un horizon de 20 ans certaines STEP de Romandie devront adapter leur traitement pour répondre aux exigences de la nouvelle loi et nous serons tous impactés concernant du financement. Dans le cadre de la procédure d'audition concernant l'ordonnance d'application de la nouvelle LEaux, une commission du Comité du GRESE a été constituée, afin de répondre au courrier envoyé par l'OFEV le 22 décembre 2014. Tony, Yves Duperrex, Denis et moi-même nous sommes rencontrés en date du 16 mars et avons développé un argumentaire défendant notre profession. Sans entrer dans les détails, nous avons apporté des remarques concernant 9 points de l'ordonnance.

➤ **(Remerciements à Mary-Claude)** Vous ne la connaissez certainement pas et en fait peu de personnes au sein du GRESE la connaissent ! Je veux parler de notre comptable Mary-Claude à qui je voudrais rendre un chaleureux hommage pour le travail important qu'elle accomplit dans l'ombre pour le GRESE ! C'est Mary-Claude qui gère non seulement les entrées/sorties d'argent avec un soin de bénédictin, mais aussi la mise à jour de notre liste de membres avec les départs et arrivées et les multiples changements d'adresses ainsi que l'envoi des invitations lors des grands événements qui animent notre groupement ! C'est elle qui nous remet l'excellent rapport comptable annuel ! Un tout grand merci à Mary-Claude ainsi qu'à Marcel qui l'appuie efficacement ! Je vous prie de les acclamer bien fort !

➤ J'aimerais maintenant vous parler de notre profession, de replacer notre métier, nos activités dans un cadre plus global pour en faire ressortir les conséquences bienfaites ! L'eau potable que nous utilisons et consommons est considérée en Suisse comme une denrée alimentaire. Elle est donc très précieuse ! Sur le plan mondial en 2015 et selon l'OMS, plus de 700 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable digne de ce nom et les maladies qui en découlent provoquent plus de décès que le SIDA ou la tuberculose. D'une manière plus générale, on estime que 2.6 milliards d'êtres humains, soit 40 % de la population mondiale n'ont pas accès à des toilettes. Cette situation provoque la mort de 6 millions d'enfants chaque année, soit une toutes les 20 secondes ! Ce qui est dramatique !

Les systèmes d'assainissement et donc nos activités apportent une contribution considérable à la qualité des sources d'eau potable en évitant de les polluer. Ce ne fut pas toujours le cas et l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévit dans la région en 1856 et que j'ai mentionné tout à l'heure en est un exemple ! Actuellement, le degré de purification des eaux usées est tel que près d'un tiers du volume d'eaux de source ou de nappes phréatiques peut être injecté directement dans le réseau d'eau potable sans traitement préalable, ce qui est absolument remarquable !

Nous contribuons donc par notre métier à protéger les ressources en eau potable !

Les lacs et les cours d'eau constituent un milieu très riche en espèces végétales et animales et en modelant l'environnement qui les entoure ils sont les garants d'une très précieuse biodiversité ! La préservation de leur qualité est donc essentielle. Les premiers systèmes d'assainissement apparus dans nos contrées visaient exclusivement à éviter les problèmes sanitaires engendrés par le déversement des eaux usées dans la ressource en eau potable. Les eaux souillées étaient transportées en dehors des cités et polluaient ainsi le milieu naturel progressivement de manière de plus en plus conséquente avec l'augmentation de leur volume et de la diversité des produits évacués. Cette situation provoqua une prolifération des algues notamment par l'apport en phosphore et en azote générant un déséquilibre de biodiversité et l'eutrophisation des cours d'eau et des lacs. La mise en service des STEP a permis dans un premier temps de réduire l'apport en nutriments carbonés, puis du phosphore et enfin de l'azote, rétablissant ainsi avec d'autres mesures législatives, interdiction des phosphates dans les lessives notamment, une situation saine de notre réseau hydrographique, gage d'un développement harmonieux des différentes espèces qui le peuple.

Nous contribuons donc par notre métier à protéger notre environnement et à favoriser la biodiversité !

Lors de événements pluvieux, l'eau météorique en milieu naturel peut s'infiltrer dans les sous-sols, aboutir dans le cours d'eau ou s'évaporer. En zone construite, elle tombe sur les toits, les routes ou les surfaces construites qui lui sont imperméables ! Elle est donc évacuée par un réseau d'assainissement urbain efficace dont l'absence provoquerait des inondations et donc des dommages conséquents aux bâtiments et aux infrastructures ! Cet énorme réseau permet donc de collecter l'eau pluviale et de l'évacuer des zones urbanisées.

Nous contribuons donc par notre métier à protéger le domaine bâti et les infrastructures !

Les lacs et les cours d'eau représentent aussi des lieux d'activités économiques comme la pêche notamment et ils font partie intégrante du paysage. À ce titre ils jouent un rôle important dans l'attractivité touristique de notre pays ! Ils constituent aussi des milieux propices aux activités de loisirs et de détente. La qualité des eaux de surface est donc aussi un atout considérable sur le plan de l'économie et du bien-être !

La construction, l'exploitation et l'entretien des réseaux d'assainissement fait appel à de nombreux secteurs professionnels comme l'ingénierie, la construction, la mécanique, l'électricité, l'informatique industrielle, les laboratoires et les métiers de protection de l'environnement. On estime que le montant annuel investi dans ce domaine avoisine les 1.3 milliards de francs, ce qui correspond à environ 1% du PIB :

Nous contribuons donc par notre métier à faire vivre des secteurs de l'économie et à préserver des lieux de villégiature !

Pour résumer, nous contribuons par nos activités quotidiennes à disposer de ressources en eau potable de qualité, à protéger le milieu bâti et les infrastructures contre les inondations, à préserver les riches milieux aquatiques et notre environnement, à faire fonctionner des secteurs de l'économie et à maintenir des lieux de loisirs et de détente attractifs !

En raisonnant par la négative, nous pouvons nous interroger sur les coûts humains et économiques considérables engendrés par un réseau d'assainissement dysfonctionnel, en terme d'état sanitaire de la population, de dégâts ou d'effet sur le traitement d'eau potable notamment ! Cela est bien sûr difficilement chiffrable, mais ce qui est sûr c'est que cela aurait un impact conséquent sur l'attractivité et l'image de notre pays et sur notre économie ! Ces considérations permettent de relativiser encore le coût faible de 1% du PIB que j'ai mentionné tout à l'heure !

Nous pouvons donc dire que nous contribuons au maintien d'une économie performante !

À mes yeux, cela méritait d'être dit ou à tout le moins d'être rappelé !

Merci pour votre attention !

5. Rapport du trésorier M. Marcel Pürro

Chers membres,

L'exercice 2014-2015 a été clôturé avec un bénéfice de **frs 3'301.25**

BILAN COMPTABLE ANNEE 2014 É 2015

Quelques détails sur les comptes "Pertes et Profits":

- **Journal, compte no 3104** : bénéfice de frs. 14'140.20. (L'entreprise Rietschle n'ayant pas payé la dernière facture de frs 300.-, le bénéfice réel se monte à frs 13'840.20 mais la ristourne de ce montant qui ne sera jamais encaissé sera faite sur l'année comptable 2015-2016.

- **Site internet, compte no 3107** : bénéfice de frs. 6765.90.
- **Journée technique du 2.10.2014 à Sissach, compte no 3108** : Bénéfice de frs 1561.80.
- **Journée technique du 15.5.14 / Step d'Aïre** : retour sur cet exercice comptable de l'argent de l'opérateur M. Bourdonnet qui n'a pas voulu de son indemnité de frs 200.-
- **Cotisations des membres 2015 Æ 2016, compte no 3112** : les recettes s'élèvent à frs. 6'572.-, (frs 3.- manquent car un membre ne m'a versé que frs 22.- !) exactement même nombre de membres que l'année passée.
- **L'assemblée générale de Delémont, exercice 2013-2014, compte no 3113** : perte de frs 577.55.
- **Journée technique du 7 mai 2015 à Yverdon-les-Bains, compte 3114** : perte de frs 381.85
- **Dons, compte no 3190** : encaissements frs 1400.- (don cantons - soutien cantonaux), bénéfice frs. 1'400.-.

Charges comptes GRESE

- **Jetons de présence, compte no 6100** : frs 4100.-.
- **Défraiement comptabilité, compte 6200** : frs 3'200.-, un forfait de frs 3'000.- par année est alloué à Mary-Claude Nicole pour la tenue de la comptabilité, les frs 200.- de plus représentent un bon cadeau .
- **Comité, compte no 6400** : frs 11'980.20. (augmentation due au voyage du Comité au Tessin).
- **Timbres-poste, compte no 6430** : frs 400.- (envois cotisations, rappels et divers).
- **Fournitures de bureau, compte no 6500** : frs 1'787.00, (BVR, enveloppes et lettres en-tête, toner imprimante).
- **Informatique 6520** : frs 920.35, achat d'un nouvel ordinateur portable.
- **Plaquette 6700** : frs 3'922.40.
- **Intérêts et taxes, compte no 6800** : frs 69.30 principalement constitués des versements au guichet, c'est-à-dire les personnes qui se rendent à la poste pour payer leur cotisation.

BILAN GRESE Æ Exercice 2014 Æ 2015

ACTIFS

Caisse, compte no 1000 : solde	frs. 200.80
Compte postal "commercial", compte no 1010 : solde	frs 1'798.67
E-deposito, compte no 1011 : solde	<u>frs 77'284.10</u>
Solde liquidités au 30.06.2015	frs 79'283.57

Débiteurs, compte no 1100 : frs 10'010.00.-, solde à encaisser au moment du boucllement.

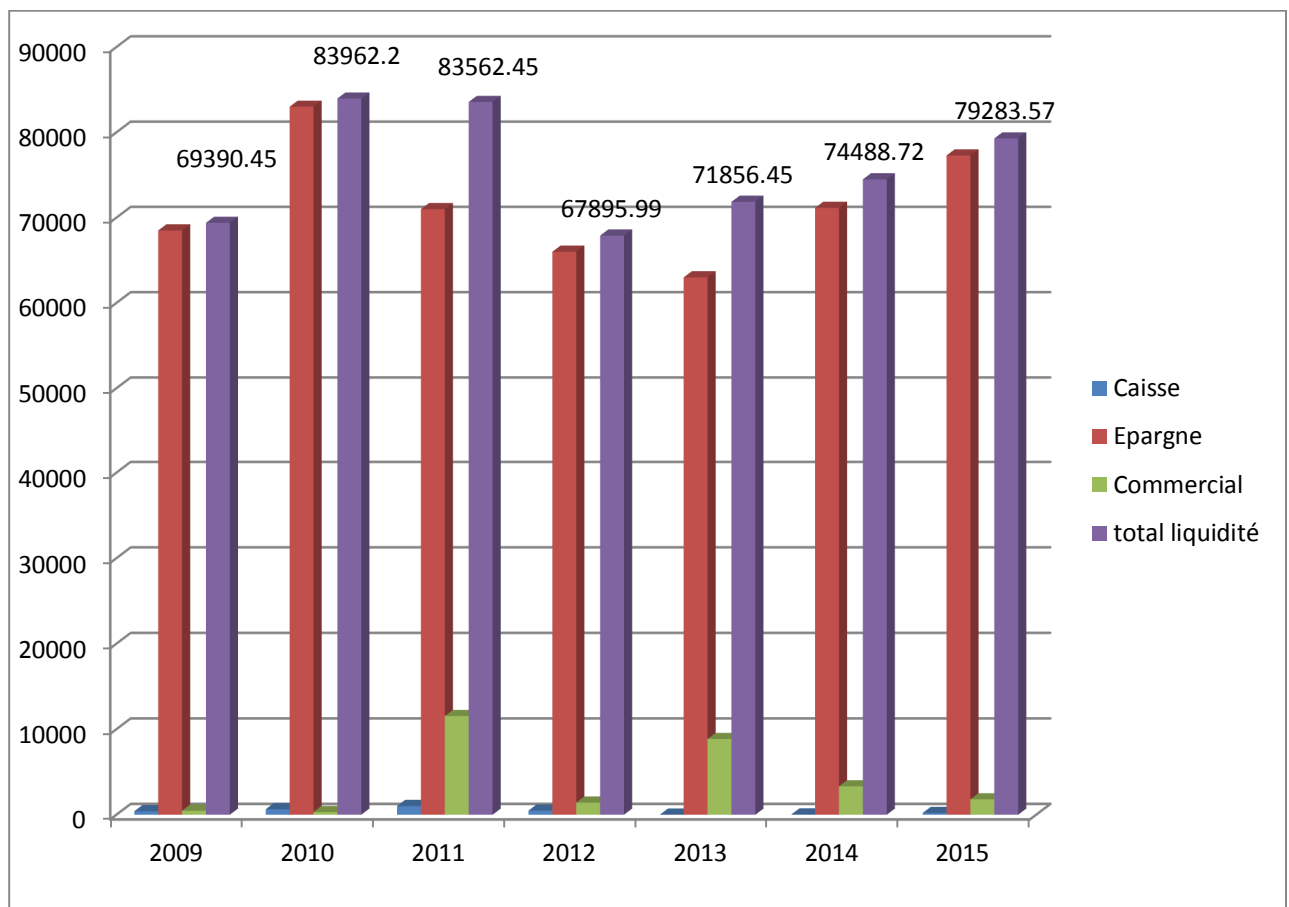
PASSIFS

Transitoires, compte no 2010 : 3'360.85, solde passifs transitoires (solde jetons présences et fonctions spécifiques 2014 - 2015 à payer). Notons qu'à ce jour, ce compte est à zéro.

GRESE - Liquidités 2009 - 2015

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Caisse	410.00	643.20	1'022.40	483.40	3.30	23.30	200.80
Epargne	68'500.00	83'000.00	71'000.00	66'000.00	63'000.00	71'147.50	17'998.67
Commercial	480.45	319.00	11'540.05	1'412.59	8'853.15	3'317.92	77'284.10
	Fr. 69'390.45	Fr. 83'962.20	Fr. 83'562.45	Fr. 67'895.99	Fr. 71'856.45	Fr. 74'488.72	Fr. 79'283.57

Représentation graphique de l'évolution de la fortune en fin d'exercice de 2009 à 2015



6. Rapport des vérificateurs des comptes

La Commission de vérification des comptes composée de :

MM.	Maillefer Pierre-André	rapporteur
	Martin Pierre-Yves	membre
	Schnegg Matthieu	suppléant

La Commission s'est réunie le jeudi 8 octobre 2015 à 17h15 dans les locaux de la station de dépollution de Verdon-les-Bains.

Etaient présents lors de cette séance :

Mme Nicole Mary-Claude	Comptable
MM. Pürro Marcel	Trésorier
Maillefer Pierre-André	membre Commission-rapporteur
Martin Pierre-Yves	membre Commission

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée générale du GRESE le 13 novembre à Delémont, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre groupement pour l'exercice 2014 - 2015 (soit du 1^{er} juillet au 30 juin).

Nous avons effectué un contrôle par pointage de plusieurs pièces qui ont été comparées aux écritures.

Le bilan et les comptes d'exploitation ont été vérifiés et nous avons constaté qu'ils correspondent à la comptabilité.

Le solde de caisse et les relevés des comptes CCP correspondent aux pièces comptables présentées.

Vu l'excellent travail présenté, la Commission de vérification des comptes invite le Comité du GRESE à la réflexion sur la rétribution de la Secrétaire-comptable, un peu juste en regard du volume de travail.

Au vu du résultat de nos contrôles, nous proposons à l'Assemblée de donner décharge au Trésorier M. Marcel Pürro en le remerciant, lui et Mme Mary-Claude Nicole, pour l'excellent travail effectué.

Pour la Commission de vérification des comptes :

Maillefer Pierre-André
Martin Pierre-Yves

STEP VOG/Maillefer/12.10.2015

7. Rapport journées techniques 2015 Æ MM. Stéphane Weber et Denis Fahrni

1ère journée technique Æ Acquisition et le traitement des données dans les STEP

C'est par une magnifique journée ensoleillée qu'une soixantaine de membres, ont participé le 7 mai dernier, à la première journée technique au château d'Yverdon, dans un cadre idyllique et ancestrale dans des locaux d'époques parfaitement aménagés pour cette journée.

Après 5 jours de pluie torrentielle beaucoup de lacs et rivières ont débordé et surchargé certaines STEP, ce qui empêcha quelques membres de participer à cette journée.

La journée débuta, par le traditionnel café-croissant.

Après les mots de bienvenue du Président Philippe Koller

La 1^{ère} présentation fut donnée en binôme par notre ami Marcel avec M. Bruno Niffeler qui nous présenta le logiciel STEP. Vision ce fut une présentation interactive entre les deux intervenants.

Avec beaucoup d'explications sur le fonctionnement et le maniement du logiciel et les protocoles d'exploitation et d'exportation des données installées à la STEP de Roches à Moutier. Merci à eux pour leur explications.

La 2ème présentation, M. Léonard Pillet accompagné de ses collègues MM. Geoffrey Estrade et Manuel Florez nous présenta la Maison AMICS Automation avec des procédés d'automatisation et supervisions.

AMICS est une société créée en 2002 rachetée par Veolia en 2005 et redevenue indépendante en 2012. Depuis, elle est partenaire du groupe Schneider Electric.

AMICS est active dans les STEP, les usines d'incinération et les chaufferies industrielles.

Chacun d'eux présenta une partie des slides, avec procédé de supervision SCADA VIJEO-CITECT.

Après la pause-café, c'est M. Pascal Zurcher qui nous présenta son entreprise créée en 2003 et basée à Granges-Paccot dans le canton de Fribourg, spécialisée dans le développement de logiciel.

Il nous expliqua les diverses fonctionnalités de SynData 4 la nouvelle version de son logiciel de traitement de données répartie en 4 catégories principales :

1. Protocoles journaliers
2. Analyses des eaux
3. Analyses biologiques
4. Traitements des boues

Avec chaque fois, le nombre de postes de mesures illimités, avec journal d'exploitation et rapports détaillés de tous les paramètres de la STEP.

Dès 11h30, ce fut au tour de la maison Hollinger représentée par M. Michael Mattle et Mme Nathalie Hubaux ex-employée Hollinger SA qui, après un congé maternité, est depuis engagée à la STEP de Neugut à Dübendorf comme responsable de la partie traitement des micropolluants, nous a fait l'honneur de venir pour Hollinger.

Après un bref aperçu des secteurs d'activités du bureau Hollinger, un petit rappel nous a été fait sur les traitements de toutes les données de mesures en ligne, en laboratoire que nous retrouvons sur nos installations. C'est un petit logiciel sur une base Excel crée pour la STEP de Terre-Sainte qui permet de compiler les données et évaluer le bon fonctionnement de la STEP et la gestion des données. Merci à Mme Hubaux et ses collègues pour cette présentation.

La dernière partie de la matinée fut animée par notre ami Sam Nouidri avec une présentation de différents produits de enregistrements, serveur pour la centralisation des données, la collecte des données avec son logiciel Clarius qui gère toutes les informations d'une STEP sur une visualisation sous forme de tableau de bord, et comme il le dit si bien la meilleure visualisation des données, est celle qui permet de voir ce que les données ont à dire !! Encore merci à Sam, qui a dû être stoppé dans son élan par Philippe, sinon nous aurions loupé le repas de midi, tellement il avait de choses à nous dire.

L'apéro et le repas organisé par Marcel fut servi dans les caves voûtées du château, un endroit magnifique et plein d'histoires, merci à Marcel et l'équipe des traiteurs.

L'après-midi c'est par groupes que chacun passa vers les stands des orateurs du matin qui avaient mis leur matériel à disposition pour les questions et explications sur leurs produits.

Merci au Comité du GRESE pour son soutien à l'organisation de cette journée.
Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

Weber Stéphane

2^{ème} journée technique É Les économies d'Énergies.

C'est le 24 septembre, par une belle journée d'automne, que 56 de nos membres ont participé à la deuxième journée technique de l'année et pour moi, la première en tant qu'organisateur.

La journée s'est déroulée à la station de purification de Thoune dans le canton de Berne. La STEP « ARA Thunersee » a été choisie car d'importantes économies d'énergies y ont été réalisées, comme le grandissement de la digestion, nouveau moteur à gaz, traitement des centrats, nouvelle centrifugeuse, remplacement des membranes de séparation.

Nous avons été accueillis chaleureusement par nos collègues suisses allemands en particulier par M. Gilomen chef d'exploitation et son adjoint M. Neuschwander. Grâce au bilinguisme de certains d'entre nous la barrière linguistique ne fut pas un obstacle. Deux groupes ont été formés afin de pouvoir profiter pleinement de la visite et des explications données par nos hôtes. Beaucoup de questions ont été posées et sont à se poser avant de vouloir faire des économies d'énergies.

Parallèlement, une visite guidée du château et de ses alentours nous a fait découvrir un beau patrimoine. L'excellent repas pris au cœur de cette jolie ville située au bord de la rivière l'après-midi a été animé par les discussions du vécu de part et d'autre.

Un grand merci à tous les participants en espérant qu'ils ont eu autant de plaisir que moi à participer à cette journée.

Denis Fahrni

8. Rapport du responsable du journal du GRESE È M. Yves Duperrex

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Souvenez-vous de l'émission télévisée « Des chiffres et des lettres ». Eh bien, le journal, c'est aussi des chiffres :

- Un nouveau bénéfice record de **fr. 13'840.20**, en hausse de **15%** par rapport à l'exercice précédent !
- Un nombre de annonceurs stable à **37** unités dans le numéro de juin 2015. Certaines sociétés se sont retirées ou ont été exclues pour raison de non-paiement (*sic !*), toutefois remplacées par de nouvelles.
- **56**, le nombre de pages des deux parutions.

Ces chiffres nous montrent que la réputation de notre journal et de notre groupement demeure brillante loin à la ronde !

Le numéro 86 de décembre 2014, livré dans les délais « sous le sapin », a présenté le concept de plaquette pédagogique et souligné que les STEP étaient bien présentes dans les médias. La rubrique « Médias et STEP » a ainsi été réintroduite et ce de façon permanente. *N'hésitez donc pas à nous signaler tout article, émission de radio, etc. parlant spécifiquement de notre beau et noble métier !* Ce métier dont les prémisses datent d'un siècle et qui a vu une évolution peu agréable pour l'exploitant des déchets, sous forme de lingettes. Il s'est vite modernisé avec les ingénieurs et leurs indicateurs, facilement compréhensibles si présentés sous la forme de l'« Indice de base 100 ». Pour preuve que ce métier est passionnant : la longue carrière professionnelle de notre collègue et ami Marc-André Rossé !

Les pages estivales nous ont sensibilisés aux dégâts que peuvent provoquer les pluies. Elles nous ont également montré un intéressant procédé de séchage solaire des boues, fournissant du combustible à une cimenterie. Quant à l'exploitant, il doit maintenir à jour ses connaissances et, surtout, évoluer et faire évoluer son outil de travail : l'exemple de la STEP de Hauterive nous le fait remarquer !

Même si la volonté de regrouper des STEP est forte auprès de nos autorités, comme l'illustre l'exemple du canton de Vaud, il faut rénover partiellement nos STEP. Par ailleurs, cette édition nous aura permis d'apprécier la reconnaissance du GRESE par les milieux professionnels, tant par la réponse attendue à la consultation sur l'Eau que par l'invitation à participer comme orateur à la journée ARPEA . VSA du 12 mars 2015, ayant eu pour thème le traitement des micropolluants. Finalement, les portraits express des membres du Comité ont été revus en fonction des nouveaux membres, en harmonisation avec les textes et les photos.

Vous aurez remarqué, dans les images précédentes, un certain nombre de « coquilles ». Cela n'est pas différent de la lecture quotidienne de la presse ou des rapports de certains bureaux d'ingénieurs. Pour les éviter et dans un souci d'amélioration continue, les étapes conduisant à l'élaboration du journal ont été complétées par celle de la *relecture*. Importante et invisible si parfaitement exécutée, cette étape a été confiée à Philippe et Tony. Ce sont eux qui garantissent que les « coquilles » soient réduites à leur plus simple expression sachant que le zéro absolu est « Mission Impossible » !

Je tiens à remercier ici chaleureusement toutes les personnes contribuant à la vie de notre journal et, finalement, à l'importante recette financière en émanant :

- **Les membres du Comité** : ils apportent les idées d'articles et, très souvent, les rédigent. Même si cette tâche est parfois difficile ! Bravo et merci !
- **Patrice BLANC** : éditeur pour la mise en page finale, les relations avec l'imprimeur et les envois postaux,
- **Jérôme CHAZEL** : responsable du suivi des annonceurs,
- **Les annonceurs** : sans qui le journal ne serait pas si coloré et les finances si resplendissantes. Merci à eux pour la confiance qu'ils nous renouvèlent chaque année,
- **L'imprimeur** : la qualité de son travail et le respect des délais sont indispensables à la qualité souhaitée pour nos parutions,
- **Les lecteurs et lectrices** : pour le temps consacré à nous lire. Les trop rares mais excellents retours nous motivent et nous persuadent qu'ils apprécient le fruit de notre travail !

Mesdames, Messieurs, Chers collègues, je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une agréable fin de journée.

Yves DUPERREX, rédacteur en chef du journal du GRESE

9. Rapport du responsable du site Internet www.grese.ch È M. Yves Bourdilloud

Bonjour,

Les visites sur le site Grese.ch sont en augmentation, environ 37 % de plus, soit 3800 sessions, par contre le nombre de page est en diminution de 28 % soit 12900 pages. La durée moyenne de sessions est en baisse, soit un peu plus de 2 minutes. Informations intéressantes, le trafic avec une tablette à augmenter de 73 % et sur mobile à augmenter de 56 %.

Voilà pour les statistiques de visites de notre site Internet.

Grese.ch, c'est aussi les Newsletters qui vous rappellent les événements à ne pas manquer, mais aussi les informations présentes sur le site. Pour 2015, ce sont sept Newsletters qui vous ont été envoyées. Alors pour ceux qui ne sont pas encore inscrit, foncé sur le site afin d'ajouter vos noms, prénoms et adresses e-mail valides et, du coup, vous serez aussi à jour avec les infos.

Les petites annonces sont toujours en activité et ont rendu service à quelques personnes qui les ont placées.

Suivez les aventures du GRESE avec les photos de la page « Galerie » ainsi que les dernières informations utiles dans l'Agenda. Les documents, libre de droit, des journées technique sont toujours consultables dans la rubrique « Documents »

Pour le Forum, lancé depuis cette année, le départ est un peu chaotique ! Dommage, car cela peut être un outil très intéressant et pratique lors de recherche de renseignements concernant le travail de la STEP et permettrait de pouvoir profiter des connaissances de certains exploitants très expérimentés.

Une nouveauté cette année, pour ceux qui ne l'aurait pas remarqué, une page « Veilles de Grese.ch » contient des informations très intéressantes, sélectionnées par notre responsable de veille, Marcel Pürro.

Et pour terminer, du côté des finances, le site se porte très bien grâce à ces 15 annonceurs, que je remercie pour leur participation à la vie de notre site. Faites de la pub auprès de vos fournisseurs afin qu'ils ajoutent leur publicité.

Je vous souhaite un bon surf sur le web.

Merci pour votre attention.

Yves Bourdilloud, webmaster@grese.ch

10. Rapport du délégué du GRESE au FES È M. Dominique Theytaz

A l'instar de la Hollande, de l'Allemagne ou des Etats-Unis, la Suisse est leader dans la recherche et l'innovation en matière de purification des eaux. Parmi les centres de recherche reconnus, on peut citer l'AWAG, l'Institut de Recherche de l'Eau du Domaine des EPF, établi à Dübendorf et chapeauté par l'EPFZ et l'EPFL.

Pour atteindre les objectifs assez ambitieux fixés dans l'ordonnance sur la protection des eaux, nous devons donc franchir le pas de la recherche vers l'application sur le terrain. Mais, il y a une condition à cela : Etre capable d'assumer les exigences d'exploitation de ces installations souvent complexes qui reflètent l'état de la technique.

L'état de la technique ? Parlons-en Procédé à biomasse syncopé AI, réacteur SBR, lit fluidisé MBBR, procédés Sharon et Anammox, déphosphatation biologique, filtration membranaire, etc On passe et des plus pointus !

L'état de la technique c'est bien mais dans un premier temps, l'acquisition des principes fondamentaux de la purification est primordiale. Je tends par là, la compréhension des bases théoriques et techniques, celles qui permettent d'appréhender ou du moins d'anticiper d'éventuels dysfonctionnements de purification.

Le FES a donc pour mission d'offrir une formation adaptée aux besoins des exploitants en place ou en devenir.

De manière générale l'exploitant néophyte commence sa formation théorique de base d'une durée de trois semaines, par les cours CB1, CB2 et le cours complémentaire CC. Avec la réussite de l'examen, il obtient le certificat FES.

Sous certaines conditions, la participation aux cours spécialisés CS1 à CS7, soit sept semaines de formation supplémentaires, ajoute un approfondissement des connaissances de base. Elle permet également la conduite d'une installation plus grande ou plus complexe, ainsi que la maîtrise de procédés en lien aux nouvelles technologies.

Les compétences acquises sont reconnues avec l'obtention du brevet fédéral d'exploitant de station d'épuration délivré par le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation).

Cette formation coûte relativement cher aux communes, selon les cas aux cantons, parfois aux industriels. Finalement, il est assez normal que les exigences soient élevées au niveau des examens. La réussite se mérite et dépend avant tout d'un travail d'étude soutenu. Les employeurs obtiennent ainsi un retour sur investissement grâce à une exploitation sûre et optimale de leur station d'épuration.

La responsabilité du FES est assumée par un Comité, issu de diverses associations romandes que sont l'ARPEA, le VSA, le SIGE et le GRESE.

Un concept fédéraliste implique une commission de coordination FES/VSA qui fixe les objectifs de formation à atteindre pour l'obtention du brevet fédéral. La commission d'examen du SEFRI surveille et garantit l'équité de traitement aux examens du brevet entre germanophones, francophones et italophones.

Le brevet fédéral 2014

A fin 2014, quinze candidats FES se sont présentés à l'examen. Douze candidats romands ont obtenu le brevet fédéral d'exploitant.

Le cours de base CB1-CB2 cycle 2015 - 2017

Un nouveau cycle de formation a débuté à Martigny en janvier avec le cours de base. Les huitante-deux participants furent répartis en trois sessions d'une semaine pour le module CB1 et trois sessions d'une semaine pour le module CB2.

Soixante-huit candidats ont réussi le contrôle des connaissances du cours de base soit un taux de réussite de 82 %.

Le cours complémentaire CC 2015

Le cours complémentaire a réuni quarante et une personnes, réparties sur deux semaines en septembre. D'aspect moins académique que le cours de base CB1-CB2, les ateliers pratiques et un peu de théorie en salle, composent un bon mélange souvent apprécié par les participants. Il affine les connaissances théoriques et pratiques pour les travaux de laboratoire, les mesures, les contrôles et réglages des paramètres nécessaires au bon fonctionnement des diverses filières de traitement.

Le site de la STEP de Roche est idéal pour ce cours. Merci au SIGE, par sa direction, qui a mis à disposition des participants ses infrastructures et des collaborateurs compétents et expérimentés.

Nous avons également pu compter sur d'autres enseignants externes qui connaissent bien le métier.

L'obtention du certificat FES oblige la réussite d'un examen qui suit ce cours complémentaire. Il a eu lieu la semaine dernière à Martigny.

La filière du brevet fédéral . Le cursus 2015 - 2017

Suite à leur réussite de l'examen du cours de base CB1-CB2, vingt-sept personnes (un record) ont optés pour la filière du brevet. Les cours y relatif dit « spécialisés » ont débuté avec enthousiasme à Payerne à fin octobre avec le premier module CS1. C'est en décembre 2017 que les candidats se présenteront à l'examen du brevet fédéral, après avoir suivi sept cours spécialisés.

Le court terme

Et après ? A court terme la mise en place d'une formation continue ciblée et accessible aux acteurs du domaine de l'eau répondra à un besoin. Le GRESE, le VSA ou l'ARPEA %uvrent déjà dans ce sens avec l'organisation de journées techniques. Des projets sont en cours entre les divers acteurs afin de proposer des offres plus étoffées.

En conclusion, le FES entreprend toutes les actions nécessaires pour dispenser une formation de qualité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente journée.

Dominique Theytaz

11. Elections

Le Vice-président, M. Jean-Claude Gex, nous informe que :

Nomination du Président

Philippe Koller, notre Président actuel, se représente pour un nouveau mandat.

Sans autres propositions et sans avis contraires de la part de l'assemblée, Philippe est réélu pour la période 2015-2016.

Jean-Claude remercie vivement Philippe de rempiler une année encore. Le Comité se réjouit de le retrouver autour de la table pour le plaisir du travail bien fait et pour l'ambiance amicale qui anime les nombreuses discussions.

Nomination des membres du Comité

Tous les membres du Comité restent en place. Sont donc élus par acclamation :

Membres : MM. Blanc . Bourdilloud . Chazel . Crelier . Duperrex . Fahmi . Gex . Koller . Pürro . Reverchon . Rolle . Theytaz . Weber . Zumkeller

Vérificateurs des comptes

M. Maillefer, rapporteur, est démissionnaire d'office, il sera remplacé par Alain Meylan nouveau membre élu à la Commission de vérification des comptes. Elle se compose dès lors de :

Vérificateurs : MM. Martin, rapporteur et Babst, contrôleur

Suppléant : M. Alain Meylan

Jean-Claude remercie toutes ces personnes pour leur engagement en faveur du Groupement et souhaite une agréable journée à tous les participants.

12. Divers et propositions individuelles

Notre Président redonne la parole à Yves Duperrex qui nous présente le bilan de la plaquette PEDAGOSTEP qui est disponible depuis une année :

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Lors de l'assemblée générale 2014 à Delémont, nous vous avons présenté le concept de plaquette pédagogique. Cette présentation avait pour but de rassurer que le support didactique aux visites de STEP, imaginé par votre Comité et développé par M. José GALERA, graphiste, Yves BOURDILLOUD, Jérôme CHAZEL et votre serviteur, réponde à un manque de matériel dans ce domaine.

12 mois après cette présentation, le bilan au 31 octobre 2015 est très positif :

- 6050 plaquettes ont été imprimées et peuvent ainsi être mises à disposition des visiteurs dans 8 STEP.
- 5 STEP attendent de valider les « bons à tirer » de l'imprimeur et de recevoir, quelques jours après, leurs commandes. Cela représente un total de 5'700 plaquettes.
- 5 STEP sont intéressées et doivent encore fournir les informations de base les concernant au groupe de travail, en vue de la création de la fameuse « 8^{ème} page ». Une de ces STEP aura en 2016 un tirage exceptionnel mais je ne vous en dis pas plus pour le moment !

Pour mémoire, le GRESE a souhaité que le prix par plaquette soit le même pour toutes les STEP, indépendamment du nombre de plaquettes commandées (pour information : minimum 300 pièces). Cela entraîne une participation financière de l'ordre de fr. 4400.- à ce jour pour notre groupement. Sans un don spécifique, ce montant serait plus élevé. Il y a dès lors lieu de remercier ici chaleureusement l'ARPEA pour son soutien !

Le prix unitaire de fr. 1.50 par plaquette est garanti pour les 15 premières impressions effectuées. Par la suite, ce montant pourrait être revu à la hausse, en fonction du nombre de plaquettes à commander par STEP et de la participation future du GRESE. Dès lors, en cas d'intérêt, hâtez-vous de nous envoyer les données vous concernant à l'aide du formulaire de renseignements que vous trouverez sur notre site internet !

En souhaitant que cette démarche vous permette de rendre encore plus attractives vos visites d'installations et de ravir vos visiteurs, je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une agréable fin de journée.

Pour le groupe de travail « Plaquette du GRESE », Yves DUPERREX

Ensuite, Denis Fahrni nous présente le programme de la deuxième journée technique dans le cadre de l'exposition internationale IFAT 2016 à Munich :

Jeudi 2 juin 2016, 1^{er} jour :

04h15 : Départ de Bursins ou 05h15 : Départ de Montreux-Chailly

Café, Croissant à Egerkingen

Repas de midi en cours de route

13h00 ~ : Arrivée à Munich Expo
Après-midi libre visite de IdFAT
18h00 : Transfer à l'hôtel Ibis Styles (à 3 km de IdFAT et 7 km du centre-ville)
Prise des chambres
Repas du soir et soirée libre

Vendredi 3 juin 2016, 2^{ème} jour :
Petit déjeuner à l'hôtel
08h30 : Départ pour IdFAT
Visite libre
11h30 : Apéritif sur le stand de Picatech-Huber
16h30 : Transfer en ville de Munich
Temps libre pour découverte de la ville
19h30 : Repas du soir au Hofbräuhaus
Retour à l'hôtel individuellement

Samedi 4 juin 2016, 3^{ème} jour :
Petit déjeuner à l'hôtel
09h00 : Départ pour le voyage de retour
Pause-café et repas de midi en cours de route
Arrivée à Bienne à 15h00, Montreux 17h15, Bursins 18h15

Notre Président donne ensuite la parole aux divers invités, dans l'ordre :

M. Eloi Rossier, Président de la commune de Bagnes, nous souhaite la bienvenue et nous dit que la Commune de Bagnes est fière et heureuse de nous accueillir à l'Espace St-Marc au Châble pour la tenue de nos assises annuelles. Nous conviendrons que la Commune de Bagnes se est parée de ses plus beaux atours ; soleil et couleurs automnales nous sont offerts généreusement. La Commune de Bagnes est la 3^e plus grande commune de Suisse, elle s'étend sur quelques 300 km² et compte 20 villages et hameaux qui sont, précise-t-il, tous reliés à la STEP qui vient d'être rénovée. Parmi ces 20 villages, se trouve Verbier et ces quelques 35'000 lits touristiques. La population de la commune passe donc selon les saisons d'un peu moins de 10'000 habitants à quasiment 45'000. Verbier, commune de montage certes, mais qui doit résoudre une problématique urbaine. Il relève l'engagement du personnel de la STEP qui année après année relève avec maestria ce défi constamment renouvelé. M. Rossier se plaît à dire que la commune de Bagnes a joué les précurseurs, en effet, les eaux sales de Verbier, traitées à l'origine à la STEP en contrebas de la station, sont maintenant turbinées et traitées dans la vallée au Châble. Cette particularité fait qu'il n'est pas rare que des représentants d'autres communes visitent les installations afin de s'en inspirer. Et grâce à la RPC, ces installations sont rentables et au bénéfice de tous. La commune de Bagnes est peut-être pionnière, mais elle est avant tout connue pour ces paysages, la qualité de ces infrastructures publics et touristiques et surtout pour ces produits du terroir. Le Bagnes est bien évidemment le « meilleur » fromage à raclette du monde. M. Rossier nous invite donc à découvrir ces richesses en partageant l'apéro gracieusement offert par la commune et ce avant de déguster une fameuse raclette. Il conclut en nous souhaitant de passer une excellente journée dans sa commune.

M. Marc Bernard, le chef de la section Protection des Eaux du canton du Valais, remercie le GRESE pour l'avoir associé à nos débats. En complément aux propos de M. Rossier, il nous rappelle que la commune de Bagnes a vu la première grande station de purification du Valais dans les années 1960. Actuellement, Bagnes dispose d'une STEP de 3^e génération, cette commune peut vraiment être considérée comme précurseur et en avance dans ce domaine.

Le service de l'environnement est très sensible au travail des exploitants qui apportent une grosse contribution à la qualité des eaux du bassin versant du Rhône pour la partie du Valais. On voit que avec le temps l'activité des exploitants est de plus en plus axée sur le professionnalisme et c'est là qu'intervient la formation qui devient un point clef pour effectuer le meilleur travail possible. Ce travail est valorisé par le biais des bilans annuels sur le plan local mais aussi cantonal. Ce bilan permet d'interpeller les organes politiques et de leur faire prendre conscience des améliorations à entreprendre. M. Bernard remercie les membres présents pour leur engagement à la cause de la épuration des eaux et leur souhaite bonne continuation dans leur activité.

Mme Güner Sengul Juranville, Présidente de l'ARPEA, nous remercie de l'avoir convié à notre assemblée annuelle. Après une courte présentation de son parcours professionnel, principalement dans le domaine de l'environnement, elle est actuellement responsable du secteur environnement de la ville de Nyon. C'est en avril 2015 qu'elle a repris la Présidence de l'ARPEA qui lui permet d'être parmi nous aujourd'hui. Elle nous rappelle que l'ARPEA %uvre principalement dans la formation et la sensibilisation à l'environnement. Les journées ARPEA sont importantes pour tout ce qui est rencontres, discussions et recherches de solutions pour la protection de l'environnement. Elle nous informe que pour 2016, il n'y a pas encore de programme de séminaire et elle nous incite à lui faire part des éventuels thèmes qui pourraient être traités par l'ARPEA. En 2015, l'ARPEA a organisé trois journées, une sur les micropolluants en partenariat avec le VSA, une sur la revitalisation des cours d'eau et une sur la planification énergétique. C'était donc trois thématiques en relation avec notre métier. Au vu des défis liés à la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux et la stratégie énergétique 2050, le GRESE a d'autant plus son importance puisqu'il faut continuer de former les exploitants, preuve en est l'évolution que subit le volume de matière enseignée aux exploitants et ce qui prouve l'importance du domaine. Pour terminer, Mme la Présidente remercie le GRESE pour son invitation et félicite le Comité pour le travail accompli en précisant que cela relève principalement du bénévolat et que cela met en valeur la passion pour ce métier.

M. Lucas Rossi, Président du VSA romand, nous remercie d'avoir été associé à nos débats et remercie le Président de commune pour l'aimable accueil qui nous a été réservé en Valais. Il nous rappelle qu'il a déjà eu l'occasion de rencontrer les membres du Comité et que sa première réaction a été d'avoir l'impression d'arriver au milieu d'un groupe de motard, ça faisait un peu peur, mais finalement tout s'est bien déroulé. Il nous informe qu'il a également repris la présidence du VSA romand en cette année 2015. Il nous rappelle que le VSA dispose de 5 centres de compétences soit, canalisation, assainissement, STEP, industrie-artisanat et milieux naturels et il y a aussi des plateformes qui ont été mises en place comme par exemple « Micropolluants » qui va nous concerner très prochainement de façon active et l'idée que M. Rossi a reprise en accédant à la Présidence est d'accroître les échanges entre les diverses associations. Il précise que depuis mi 2015, le VSA romand dispose d'un bureau à Lausanne où M. Ackermann y est actif. M. Rossi nous explique que l'une de ces principales missions sera de faire comprendre la différence entre la Romandie et la Suisse alémanique aux membres du Comité central du VSA. Pour ce faire, il pourrait bien nous solliciter prochainement.

Avant de clore les débats, notre Président cède la parole à notre Doyen Jean Rebeaud qui remercie tous les membres présents et le Comité pour le travail accompli et comme à son habitude, il remet au Comité quelques bouteilles, comme il le dit si bien, de combustible pour agrémenter nos séances.

La parole n'étant plus demandée, le Président Philippe Koller voulait exprimer sa gratitude et remercier du fond du cœur tous nos membres qui ont œuvré, chacun à leur manière pour faire en sorte que le GRESE soit ce qu'il est, à savoir un groupement professionnel sain, dynamique, bien géré et en adéquation avec les besoins de ses membres ! Il voulait encore une fois remercier Pierre-André, Patrice et leur équipe qui ont œuvré pour que cette assemblée soit une réussite ! Il remercie aussi beaucoup la municipalité de Bagnes qui a mis à notre disposition cette magnifique salle et qui a apporté une grande contribution pour les cafés/croissants, l'apéritif et le repas ! Un grand merci également à notre photographe, Giancarlo Ticozzi qui assure avec assiduité qu'on lui connaît la couverture photographique de nos événements ! Il prie ceux qu'il aurait peut-être omis de citer dans ses remerciements de bien vouloir l'en excuser ! Si c'est le cas, cela est dû à un facteur indépendant de sa volonté ! Notre prochaine assemblée générale se déroulera le jeudi 10 novembre 2016 en terres fribourgeoises en un lieu à déterminer ! Si un membre provenant de ce canton a la velléité d'organiser cette future assemblée, il le prie de bien vouloir prendre contact avec lui au tout début de l'année prochaine !

Avant cela, notre prochain rendez-vous est fixé au 21 janvier 2016 pour notre séminaire intitulé **la membrane dans le traitement biologique** qui se déroulera dans le cadre du salon AQUAPRO GAZ 2016 à Bulle.

Ce magnifique été indien que nous vivons actuellement nous fait presque oublier que le terme de 2015 approche et le Président souhaite d'ores et déjà à tous ainsi qu'à leurs familles de heureuses et chaleureuses fêtes de fin d'année !

Sous la conduite de Pierre-André et de Patrice, nous allons passer maintenant à une phase plus festive ! L'apéro et le repas se dérouleront ici même. Cette après-midi, la visite de la STEP de Bagnes aura lieu à partir de 14h30 !

Bon appétit et bonne visite à tous !

L'assemblée générale 2016 aura lieu le jeudi 10 novembre 2016 dans le canton de Fribourg.

L'assemblée est levée à 12h05.

Le secrétaire :

T. Reverchon